



Procès Verbal du Conseil de l'UFR Sciences humaines du 6 mai 2014

Membres présents ou représentés :

Enseignants : Mmes Chahraoui, Dion (procuration M. Salvadori), Esposito, Lefebvre (procuration Mme Chahraoui), MM. Baudouin, Durney, Lalitte, Popovitch, Salvadori, Stein,

Etudiants : Melles Blondel (procuration M. Colas des Francs), Brouillon, MM. Bouchot (procuration Melle Brouillon), Colas des Francs, Garnier, Legros, Jungo.

Personnels IATSS : Mmes Clair, Paulus, M. Fallet (procuration Mme Paulus).

Personnalités extérieures : Mmes Bour (procuration Mme Lochot), Lochot, MM. Lemoine (procuration M. Waszak), Waszak.

Membres excusés : Mmes Arnal, Avenard, Bonnamour, Riou, Trouwborst, Vinter, MM. Biard, Boquet, Brochard, Hervieu, Lacroix, Query, Roland, Ronat, Schepens, Thibaut, Tillier.

Invités : Mme Guidou, M. El Hanbali.

Secrétaire de séance : M. Laurent Popovitch

Le quorum étant atteint, le Doyen Philippe Salvadori ouvre la séance à 17h40, salle 155.

Point 1 : Approbation du procès-verbal du Conseil de l'UFR du 12 février 2014.

Il est procédé au vote :

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Point 2 : Etat du DOM

Le Doyen évoque le récent courrier du Président de l'université adressé aux personnels et aux représentants, et le résume : la situation financière de notre université est saine, mais les excédents et les réserves s'amenuisent. Il est donc demandé à toutes les composantes de poursuivre leurs efforts, et aussi d'affiner leurs demandes de postes. Ainsi, le poste de PR libéré par Daniel Raichvarg (muséologie en Histoire de l'Art-Archéologie) sera mis à disposition du département de Psychologie, qui avait fourni le support permettant la création d'un poste de MCF en histoire de l'art moderne.

Etant donné le risque de disparition du poste de PR en Géographie, et le besoin d'encadrement de ce département (préparation des concours), un poste de MCF ou de PRAG a été évoqué alors que le laboratoire Théma, auquel ce poste de PR est rattaché pour la recherche, demande le maintien en l'état ; il appartiendra aux instances centrales de trancher.

Puis le Doyen aborde le cas du poste de PR de musicologie libéré par le départ en retraite de Daniel Durney en 2015. Le profil pédagogique de ce poste semble poser problème. Discuté par les enseignants de Musicologie, il est intitulé "Musicologie systématique de la création, de la performance et de la perception." Daniel Durney exprime le souhait de quelques collègues de Musicologie d'ouvrir ce profil en ajoutant "histoire de l'interprétation." En réponse, Philippe Lalitte précise que cette dimension historique est déjà présente dans le profil scientifique du poste. Il affirme que le profil pédagogique transmis a été adopté à l'unanimité par les membres du Conseil de département de Musicologie et qu'il n'y a pas à revenir sur une décision acquise. Daniel Durney soutient au contraire qu'aucune définition écrite de ce poste n'a été validée. Le Doyen tente de comprendre les deux positions divergentes, constate qu'il n'est pas possible de les concilier, et propose de prolonger encore la réflexion, les profils définitifs ne devant être arrêtés qu'à l'automne prochain. Il sera demandé à Philippe Gonin, directeur du département de Musicologie, de transmettre à l'UFR le PV du Conseil où cours duquel ce profil a été discuté et défini.

Point 3 : Demandes d'ATER

Le Doyen présente les demandes qui sont parvenues avant la campagne de recrutement. Il expose d'abord la liste des demandes de supports d'ATER structurels qui correspondent à la vacance de certains postes : trois départs à la retraite et des mutations/détachements. Ces demandes seront normalement accordées.

1. Durney Daniel (retraite)
2. Sylvestre Jean-Pierre (retraite)
3. Larceneux André (retraite)
4. Vacance de Poste MCF (M. Bioy Antoine promu PR)
5. Camos Valérie (détachement Suisse)
6. Vacance Poste PR (Mutation Zagar Daniel)
7. Rosenblum Ouriel (mutation au 01.09.2014)

Il présente ensuite les demandes de supports d'ATER fonctionnels qui correspondent à des déficits d'encadrement : deux postes dans le département de Psychologie et un poste dans les départements d'Histoire et d'Histoire de l'Art-Archéologie (demande commune), qui a peu de chance d'être accordé cette année.

1. Psychologie du développement (socle)
2. Psychologie cognitive (socle)
3. Psychologie sociale (socle)
4. Histoire de l'Art Antique et Histoire Ancienne (socle)

Point 4 : Capitalisation d'heures

Le Doyen annonce la régularisation d'une demande de capitalisation d'heures émanant de Mme Lucie Finez (MCF Psychologie, en congé maternité), elle sollicite la capitalisation de 113 HTD effectuées à son tableau de service au titre de l'année universitaire 2013-2014 et souhaite utiliser 81 HTD au cours de l'année universitaire 2014 – 2015.

Cette demande est accordée à l'unanimité

Point 5 : Calendrier universitaire

Le Doyen présente la version aboutie du calendrier universitaire de 2014-2015, résultat d'après négociations menées avec les autres UFR du bâtiment Gabriel. La rentrée universitaire des licences aura bien lieu le lundi 8 septembre 2014.

M. Colas des Francs apprécie le fait qu'il soit donné la possibilité aux départements de commencer les CM dès le début de l'année, bien qu'étant favorable à une semaine de rentrée banalisée, du fait que cette année la pratique ne correspondait pas au calendrier voté, ce qui remet en cause le statut des élus.

Il est procédé au vote :

Le calendrier est approuvé à l'unanimité, moins une voix contre.

Point 6 : Modifications de fiches filières

A mi-contrat, il convient de restreindre les modifications des fiches filières ; seules des demandes de petits changements ont été transmises :

- Licence Histoire de l'Art-Archéologie :
 - L2 : allongement de la durée des contrôles écrits (2 h)
 - L3 : réduction de deux à un projet personnel professionnalisant (au S6)
 - L3 : précision, stage effectué au S5 au lieu du S6
- Licence Musicologie :
 - L1 - L2 -L3 : allongement de la durée des examens écrits et oraux
- Licence Psychologie :
 - L3 : réduction de la durée de l'examen écrit l'UE7 (1h)
- Master Histoire-Archéologie MAM, mention HAMA :
 - M1-M2 : ajout de la mention "Dijon-Mayence"
- Master Histoire-Archéologie MAM, mention EM :
 - M1 : modifications de deux intitulés de CM
- Master Géographie :
 - M1-M2 : ajout de la mention "Erasmus"

Il est procédé au vote :

Ces modifications sont approuvées à l'unanimité.

- Master Géographie TMEC :
 - M2 : suppression de la seconde session d'examen

Le Doyen explique que si cette demande est approuvée, il est probable que le CEVU la rejette par la suite .

M. Colas des Francs ne comprend pas la motivation du département qui justifie cette suppression par le manque de sérieux d'un étudiant l'ayant sollicitée. Il ne faut pas que le comportement d'un seul étudiant pénalise toutes les futures générations.

M. STEIN demande si la session de rattrapage est obligatoire en master, le référentiel des études étant flou à ce sujet.

Le Doyen répond que ce n'est pas une obligation, mais que c'est une seconde chance qu'il est de coutume d'accorder.

Il est procédé au vote :

Cette modification est rejetée (19 contre, 3 pour, 1 abstention).

Le Doyen présente enfin les demandes d'habilitation de trois DU :

- DU Discriminations, projet soutenu par ville de Dijon ; ce projet porté par M. Bruno (IUT) et

Mme Lacassagne (STAPS) serait rattaché à notre UFR ; il devrait être présenté à notre conseil début juin.

- DU Sexologie clinique (dir. Antoine Bioy)
- DU Hypnose médicale (dir. Antoine Bioy)

Ces deux derniers DU sont présentés dans le détail par Khadija Chahraoui.

Il est procédé au vote :

L'habilitation des 2 DU est adoptée à l'unanimité, moins une abstention.

Point 7 : Equipements pédagogiques

Le Doyen donne la parole à Youssef El Hanbali qui présente les demandes d'équipement 2014 qui ont été transmises à l'UFR.

- Psychologie : tests (12 424 €)
- Musicologie : silent piano (11 900 €) et logiciel + matériel divers (3 500 €)
- Salle informatique libre accès : 27 ordinateurs + 27 packs Microsoft (23 858 €)
- Psychologie et Sociologie : système de visio-conférence (13 320 €). Une salle au pôle AAFE déjà équipée étant sous utilisée, il est proposé de déplacer le système existant dans une salle du bâtiment Droit-Lettres.

Total : 65 002 euros

Il est procédé au vote :

Ces demandes d'équipement sont acceptées à l'unanimité.

Point 8 : Conventions

Quatre conventions de partenariat sont présentées par le Doyen. Les premières, qui sont de simples reconductions, sont exposées par Laurent Popovitch et par Arianna Esposito.

- Convention entre l'Université de Bourgogne et le programme de fouille Alésia
- Convention entre l'Université de Bourgogne et la SAEMN Mont Beuvray
- Convention entre l'Université de Bourgogne et le PESM (théâtre Mansart)
- Convention entre l'Université de Bourgogne et l'Université Charles de Prague

Il est procédé au vote :

Ces conventions sont acceptées à l'unanimité.

Point 9 : Demandes de subventions

Le Conseil doit se prononcer sur des subventions déjà votées par les départements ou les laboratoires concernés :

- laboratoire CIMEOS : participation de 2 000 euros au projet « Tweeter aux élections européennes 2014 » ; adhésion institutionnelle à la SFSIC (900 euros).
- département de psychologie : participation de 500 euros aux journées IUF des 27 et 28 mai 2014.

Par ailleurs, le département d'Histoire demande à l'UFR une subvention de 500 euros pour l'organisation d'un colloque les 28/29 novembre 2014 "Monumenta. Memoriae Augusti".

Il est procédé au vote :

Ces demandes de subventions sont acceptées à l'unanimité.

Point 10 : Questions diverses

Le Doyen informe le Conseil que le département de Géographie a désigné un nouveau directeur, Pierre Camberlin, élu à l'unanimité. Il se réjouit de cette élection et se dit assuré de pouvoir travailler avec le nouvel élu dans la même confiance qu'avec son prédécesseur Pascal Roucou.

Par ailleurs, le Doyen aborde un problème nouveau. Les enseignants d'Histoire de l'Art et Archéologie ont découvert cet hiver que des notes prises pendant leurs cours étaient diffusées sur internet, cela sans leur autorisation. Le Doyen déclare que cette pratique ne respecte ni la courtoisie ni la légalité. Laurent Popovitch ajoute que dans le département d'Histoire de l'Art et Archéologie une forte baisse de l'assiduité a été constatée cette année (jusqu'à moins 75% dans les CM de L1). De l'aveu même des étudiants, cet absentéisme est lié à l'existence de ces notes de cours disponibles sur internet. Plus grave encore, tous les enseignants concernés ont fait le constat que ces notes de cours étaient d'une très mauvaise qualité. La discussion s'engage et de nombreux avis sont donnés. Christian Stein et Jean-Yves Baudouin confient avoir aussi découvert que des notes ou des documents issus de leurs cours avaient été diffusés sur internet (à leur insu). Les représentants étudiants déclarent que leurs camarades ignorent que les cours restent la propriété intellectuelle des enseignants qui les dispensent. Et surtout, ils disent que la mise en ligne des cours est une forte demande de tous les étudiants. Le Doyen note que cette question intéresse tout le monde et que, étant donnée son importance, il conviendra d'y revenir lors d'un prochain Conseil. Il promet d'inviter M. Vignaud, responsable de l'e-Learning au sein de l'UFR, qui pourra apporter au Conseil certaines réponses et l'aidera sans doute à adopter une position commune.

M. Colas des Francs informe que Vincent Bouchot, élu étudiant de notre conseil, a été nommé chargé de mission aux pratiques culturelles à l'Université. C'est un poste qui est régulièrement attribué aux étudiants de notre UFR. Par ailleurs il regrette que les élus n'aient accès aux documents étudiés en conseil que lors de la séance et souhaiterait qu'ils soient donnés en amont.

Enfin, Youssef El Hanbali signale au Conseil que pour des raisons de sécurité le bâtiment Droit-Lettres a reçu une nouvelle numérotation : le n° 4 du boulevard Gabriel (pour laisser le n° 2 au seul PEG).

Conseil restreint aux enseignants :

Point 1 : Recrutement d'invités

Une seule demande est parvenue au Doyen : celle du département d'Histoire de l'Art-Archéologie pour Frédéric Elsig, professeur d'Histoire de l'art de la Renaissance à l'Université de Genève.

Il est procédé au vote :

La demande de recrutement est adoptée à l'unanimité.

Point 2 : Demandes de CRCT

Le Doyen présente et résume les dossiers des quatre demandes de CRCT qui lui sont parvenues :

- Daniele Vitali, PR Archéologie classique
- Khadija Chahraoui, PR Psychologie clinique et psychopathologie
- Hervé Mouillebouche, MCF Histoire médiévale
- Valérie Facchinetti-Mannone, MCF Géographie.

Une discussion s'engage. La valeur de tous les projets scientifiques est reconnue. Mais le Conseil relève des différences d'implication locale et surtout dans les plans de remplacement, qui sont plus ou moins aboutis (il est même absent dans un dossier).

Le classement suivant est finalement adopté à l'unanimité :

1. Khadija Chahraoui
2. Valérie Facchinetti-Mannone
3. Hervé Mouillebouche
4. Daniele Vitali

L'ordre du jour du Conseil étant épuisé, le Doyen clôt la séance à 20h00.

Le secrétaire de séance



Laurent POPOVITCH

Le Directeur de l'UFR



Philippe SALVADORI